



Préparation à la sélection d'entrée en formation de Secrétaire médical et médico-social

**PRESENTATION DE LA FORMATION**

PUBLIC CONCERNE	<ul style="list-style-type: none">➤ Tout public
OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">➤ Améliorer ses écrits➤ Se préparer aux épreuves
DUREE	<ul style="list-style-type: none">➤ 21 heures
DATES	<ul style="list-style-type: none">➤ Les 04-05 et 06 avril 2018
COÛT	<ul style="list-style-type: none">➤ Frais d'inscription : 50 €➤ Frais de formation : 250 €
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none">➤ Connaissances lexicales (synonymes, antonymes, définition de mots, ...)➤ Les accords, la conjugaison et les règles de syntaxe➤ Techniques d'expression écrite➤ Reformulation des textes de façon synthétique et argumentation➤ Préparation à l'oral
METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">➤ Le stagiaire est placé au centre d'une pédagogie active qui permet de s'adapter à son rythme de travail et à ses besoins➤ Exercices pratiques
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none">➤ Formateurs de l'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes – Site de Moulins



FICHE D'INSCRIPTION

Préparation aux épreuves de sélection pour l'admission dans les instituts de **SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO - SOCIAL** de la Croix-Rouge française

Mme Mr Prénom(s) :

NOM : NOM de jeune fille :

Date de naissance |__|_|_| | Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :VILLE : Email :

Téléphone fixe |__|_|_|_|_|_|

Téléphone Portable |__|_|_|_|_|_|

Inscription à la préparation de la sélection :

Les 04-05 et 06 avril 2018

Clôture des inscriptions : 28 mars 2018 (cachet de la poste faisant foi)

La fiche d'inscription est à déposer ou à envoyer à l'adresse figurant sur la première page du dossier avec les pièces suivantes :

- 1- Une photocopie lisible de l'un des documents suivants : livret de famille régulièrement tenu à jour, carte nationale d'identité en cours de validité (photocopie recto-verso), passeport en cours de validité, copie ou extrait d'acte de naissance.

Les candidats étrangers doivent fournir une carte de séjour ou une carte de résident ou un passeport avec traduction française par un traducteur assermenté ou une carte d'identité avec traduction française par un traducteur assermenté.

- 2- Un chèque de 50 €⁽²⁾ à l'ordre du **IRFSS AuRA FPQ**

Date : _____

Signature

⁽¹⁾ Si les inscriptions sont insuffisantes, l'Institut se réserve le droit de reporter ce module à une date ultérieure.

⁽²⁾ Les frais d'inscription restent acquis à l'IRFSSA Croix-Rouge Française en cas de désistement